

→ Madine

Eaux et forêts, des enjeux croisés

Vaste plan d'eau approvisionnant le bassin de vie de la ville de Metz (1 050 ha), le lac de Madine, situé entre la Meuse et la Meurthe-et-Moselle, est à la fois un espace naturel et un lieu d'accueil du public.

50 ans après sa création, ce lac entouré de forêts de chênes et de zones humides est devenu un des joyaux de biodiversité du territoire du PNR de Lorraine, comme en témoigne la présence d'espèces telles que le Balbuzard pêcheur ou le Triton crêté.

Depuis plusieurs années, le propriétaire de la forêt et ses nombreux partenaires adaptent leur approche de la gestion du site à ses multiples enjeux : eau, biodiversité, tourisme, paysage... Ils souhaitent aujourd'hui prendre un virage majeur en faveur de la valorisation et de la préservation de ce patrimoine hors du commun.

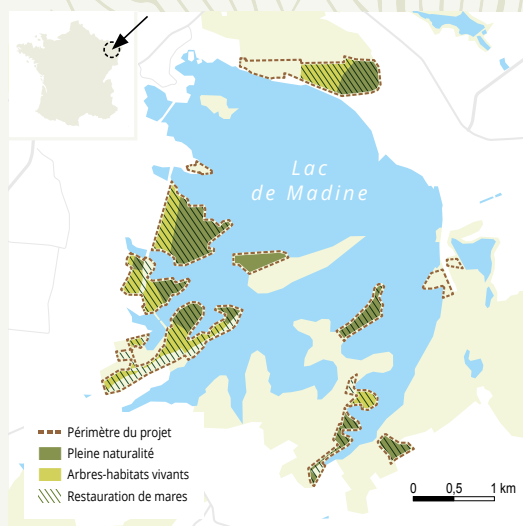


© Bernard Boisson

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet aide le syndicat propriétaire de la forêt du lac de Madine à la valoriser et la gérer différemment, dans l'intérêt général. Il s'organise autour de 4 objectifs :

- 1. Mieux protéger la biodiversité** : mise en place d'un réseau de conservation composé d'îlots de pleine naturalité particulièrement étendus (81 ha en libre évolution soit 40 % de la surface de la forêt) et de 255 arbres-habitats vivants (5/ha sur 51 ha) ;
- 2. Restaurer les milieux prioritaires** : restauration d'au moins 20 mardelles intraforestières dégradées ;
- 3. Éduquer** : visites pédagogiques à destination de publics variés (scolaires, élus, techniciens, grand public), grands panneaux de sensibilisation ;
- 4. Pérenniser les engagements** par une gouvernance partagée, la révision du document d'aménagement et la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) d'une durée de 75 ans.



Partenaires

- Syndicat Mixte d'Aménagement (SMA) du Lac de Madine ;
- Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) ;
- Société Publique Locale (SPL) Chambley-Madine ;
- Office National des Forêts (ONF).





Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Mieux protéger la biodiversité	- Désignation de 81 ha en pleine naturalité - Marquage de 5 arbres-habitats vivants par ha sur 51 ha	- Surface des îlots de pleine naturalité - Nombre d'arbres-habitats vivants désignés - Cartographies
Restaurer les milieux prioritaires	- Caractériser l'état de fonctionnement du réseau de mardelles intraforestières - Restaurer 20 mardelles dégradées	- Diagnostic et plan d'action de restauration - Nombre de mardelles restaurées - Cartographies
Éduquer	- Installation de 3 grands panneaux pédagogiques - Organisation d'au moins 40 visites - animations	- Nombre de panneaux - Nombre de visites de terrain
Pérenniser les engagements	3 réunions de gouvernance annuelles d'ici 2029, puis 5 autres d'ici 2055 - Modification du document d'aménagement en vigueur et inscription des pratiques jusqu'en 2101 - Engagement devant notaire (ORE de 75 ans)	- Nombre et comptes-rendus de réunions - Documents d'aménagement successifs - ORE signée



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	425 k€
Durée d'engagement	75 ans
Surface de la propriété forestière en gestion durable	201 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	4 404 années-ha
Espèces à enjeux bénéficiant des pratiques financées	17, dont le Gobemouche à collier et le Triton crêté



© Staffan Widstrand

Balbuzard pêcheur



Chronogramme

	2026-2028	2029	2032	2040	2056	2125
Terrain	- Matérialisation des îlots de pleine naturalité - Désignation des arbres-habitats vivants - Installation des panneaux pédagogiques					
	Restauration de mardelles dégradées					
	Sensibilisation via des visites et animations de terrain					
Suivi	Suivi et évaluation du projet					
Durabilité	Réunion de gouvernance (COPIL)					
	- Révision du plan d'aménagement forestier - Signature d'une ORE de 75 ans	Maintien des pratiques lors des révisions des plans d'aménagement forestiers successifs				